

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU 14 AVRIL 2021**

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le neuf avril deux mille vingt-et-un, sont réunis, l'an deux mille vingt-et-un, le quatorze avril, à dix-huit heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

N°2021/24

MEMBRES PRÉSENTS	
<b>GARIDACCI</b> François	<b>FRIMIGACCI</b> Lucie
<b>FRIMIGACCI-PERONI</b> Emmanuelle	<b>ALESSANDRI</b> Jérôme
<b>POGGI</b> Dominique	<b>CINOTTI</b> Sandrine
<b>PAOLI</b> Jean-Paul	<b>SUSINI</b> Ange
<b>NEGRONI-DESINI</b> Vannina	<b>ZANETTACCI</b> Alexia
<b>ZANNETTI</b> Pierre	<b>COLONNA DE LECA CRISTINACCE</b> Frédéric
	<b>ALESSANDRI</b> Stéphanie
MEMBRES ABSENTS	
<b>DRAGACCI-CODACCIONI</b> Hélène	<b>MIGEVANT</b> Pierre-Jean
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
<b>MIGEVANT</b> Pierre-Jean donne procuration à <b>FRIMIGACCI</b> Lucie	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	
<b>FRIMIGACCI</b> Lucie	

**OBJET : Affectation des résultats de fonctionnement M4.**

*Vu les restes à réaliser concernant le budget du port ;*

Le Conseil municipal constate que le compte administratif de 2020 lié au port de plaisance fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 090 111, 74 euros et un déficit d'investissement de 5 401, 55 euros.

Les restes à réaliser en recettes d'investissement étant de 288 192 euros, l'affectation de la somme de 5 401, 55 euros au compte 1068 n'est pas obligatoire.

Monsieur le Maire propose tout de même aux élus présents d'inscrire cette somme au compte précité.

**LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DÉCIDE** d'affecter le résultat décrit ci-dessus comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	<b>1 090 111, 74 euros</b>
Affectation obligatoire :	0
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	5 401, 55 euros
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 084 710, 19 euros
Total affecté au c/1068 :	5 401, 55 euros

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

**Pour 14 dont 1 procuration.**

Le Maire,  
François GARIDACCI

